

Direction de l'Evaluation des Médicaments et des Produits Biologiques Département de l'Evaluation des Produits Biologiques Cellule de Biovigilance

Tél: 01 55 87 35 66 **Fax**: 01 55 87 34 92

LA BIOVIGILANCE DES CELLULES SOUCHES HEMATOPOÏETIQUES

INTITULE

Etude des **effets indésirables graves immédiats** survenus chez des patients au cours ou au décours d'une greffe de cellules souches hématopoïétiques.

PERSONNE CHARGEE DE L'ENQUETE

Identité du correspondant local de biovigilance (CLB) :

Lieu d'exercice (service) du correspondant local de biovigilance (CLB) :

Etablissement où a eu lieu l'effet indésirable :

RAPPEL

Au regard de l'Art. R.1211-31 du décret n° 2003-1206 portant organisation de la biovigilance, on entend par **effet indésirable grave**, « un effet indésirable pouvant entraîner la mort ou susceptible de mettre en jeu le pronostic vital du patient ou la sécurité d'un ou plusieurs donneurs vivants ou d'un ou plusieurs receveurs ». Dans le cadre de cette étude, cette définition pourra être élargie aux effets indésirables entraînant des séquelles chez le receveur.

Une attention particulière devra être portée sur les effets indésirables immédiats graves et inattendus et notamment perte de connaissance, dépression respiratoire, crise d'épilepsie, accident neurologique, accident vasculaire cérébral et coma brutal.

La déclaration de ces **effets indésirables graves et inattendus**, par le correspondant local de biovigilance, devra être complétée par le questionnaire ci-après.

Les nombreux effets indésirables non graves et attendus (frissons, flush,...) dans les suites immédiates d'une greffe de cellules souches hématopoïétiques ne sont pas à déclarer dans le cadre de cette étude.

En cas de doute sur les caractères de gravité et d'inattendu de l'effet indésirable, il est recommandé de faire une déclaration à l'Afssaps.

EFFET INDESIRABLE GRAVE N° BV (à compléter par la cellule de biovigilance de l'Afssaps)

RECEVEUR IMPLIQUE
Date de naissance:
Sexe:
Indication de la greffe :
Historique des traitements administrés (un historique aussi exhaustif que possible serait pertinent) :
 cures de chimiothérapie administrées avant la mobilisation (médicaments, posologies et dates d'administration)
 chimiothérapies et facteurs de croissance hématopoïétique administrés en vue de la mobilisation des CSH (médicaments, posologies et dates d'administration)
- conditionnement à la greffe (médicaments, posologies et dates d'administration)
- autres traitements (médicaments, posologies et dates d'administration)
MODALITES D'ADMINISTRATION DU GREFFON Date de la greffe :
Volume total administré avant l'apparition des signes cliniques :
Débit d'administration (en ml/min) :
Nature du traitement instauré en préventif (corticoïdes, anti-histaminiques, autres) :
L'EFFET INDESIRABLE
Délai de survenue par rapport à la greffe :
Tableau clinique :
Anomalies biologiques :
Examens radiologiques spécifiques :

Evolution de l'effet indésirable :											
Réversibilité des symptômes :	OUI			NON 🗌							
Séquelles :		OUI			NON 🗌						
Antécédents de tels effets inde	ésirables	: OUI			NON						
PREPARATION CELLULAIRE											
► Les prélèvements											
Contexte : Autologue Allogénique											
Origine : Moelle osseuse Sang périphérique Sang de cordon											
			Т		1						
	Prélèvement n° 1		Prélèvement n° 2		Prélèvement n° 3						
Volume du prélèvement traité											
% lignée granuleuse *					_						
% cellules mononucléées											
% hématocrite											
Numération plaquettaire en 10 ¹¹ /l											
CD34+ totales en 10 ⁶ /kg**											
Cellules nucléées totales en 109/kg**											
Viabilité cellulaire											
* _											
* Concernant la détermination de la lignée granuleuse, préciser la technique utilisée :											
Automate Cytométrie en flux morphologie											
Cytométrie en flux (morphologie + marqueur de la lignée granuleuse)											
Médianes du laboratoire à préciser :											
% lignée granuleuse :											
, a lighted grantateded .											
** Poids du receveur au moment du prélèvement :											
► La congélation (si applicat	ole)										
Délai et température de stockage des prélèvements avant congélation :											
Compositions qualitative et quantitative	e du mil i	ieu de congél	ation :								
		•									
Modalités de congélation :											
Vapeur d'azote :	OUI	П		NON	П						
Azote liquide :	OUI			NON							
Froid électrique -80°C :	OUI			NON							
Autre :					_						

► La décongélation (si applic	able)					
Lavage des cellules au laboratoire :	OUI			NON		
Si oui, préciser les modalités du lavage	e :					
Centrifugation:	OUI			NON		
Cobe 2991 :	OUI			NON		
Cytomate :	OUI			NON		
Autre :						
Compositions qualitative et quantitative	e du mil	ieu de la	avage :			
Nombre de lavages :						
Filtration au laboratoire :	OUI			NON		
► Le greffon						
Compositions qualitative et quantitative	e du mil	ieu de s	suspension:			
Compositions qualitative et quantitative numération plaquettaire en 10 CD34+ en 10 ⁶ /kg: CD34+ viables en 10 ⁶ /kg: Cellules nucléées totales en poids du patient au moment of concentration finale en DMS0	0 ¹¹ /l : 10 ⁸ /kg : de la gre	effe :				
• contrôles microbiologiques :						
volume en ml :viabilité cellulaire :						
Préciser la technique utilisée pour l'éva Bleu de trypan : lodure de propidium : 7 AAD : Autre :	aluation	de la via OUI OUI OUI	abilité cellulaire :		NON NON	
INFORMATION SUR LE DMSO UTILI	SE					
Fabricant :						
Fournisseur:						
N° de lot :						